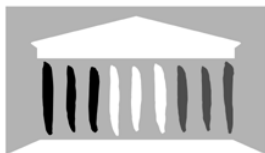


Ce texte a été retiré
par son auteur
le 27 janvier 2023



N° 523

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SEIZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 25 novembre 2022.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*portant sur la reconnaissance et la condamnation de
la grande famine de 1932-1933, connue sous le nom d' « holodomor »,
comme crime contre l'humanité,*

présentée par

Mme Anne GENETET,

députée.